



Déclaration préalable du Sgen-CFDT
au CTSD Moyens de surveillance 2nd degré
du 21 juin 20178

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames, Messieurs,

Le SGEN-CFDT déplore que sa déclaration préalable n'ait guère changé par rapport à celle de l'an dernier mais nous n'en sommes en aucun cas responsable car si Milan Kundera dit que la littérature, au contraire de l'Histoire, n'a pas le mauvais goût de se répéter, nous ne pouvons pas en dire autant du contexte dans lequel se situe l'Education Nationale !

Vous le savez, il n'est pas dans les habitudes du Sgen-CFDT de l'académie de Versailles d'évoquer en CTSD ou en C.A.P. les questions nationales : nous considérons qu'il ne s'agit pas là de faire un copié-collé de la déclaration faite au Ministère par le Sgen-CFDT mais de parler des questions locales non superfétatoires. Cependant, nous tenons à vous faire part des sentiments de profond pessimisme dont témoignent les collègues des Yvelines que ce soit par rapport aux projets de réforme du lycée général ou de celle du baccalauréat professionnel et nous ne parlerons même pas des 3eme prépa-métiers. Nous prenons l'habitude désastreuse d'être informés par les médias et non par notre hiérarchie de « grands projets au profit des élèves », on oublie de préciser que ce sont surtout des économies de moyens qui prévalent et que ces motivations là n'ont jamais fait de bonnes réformes ! Quel manque de respect pour le travail et l'implication des personnels de l'Éducation Nationale, on veut en faire des privilégiés profitant d'un nombre d'heures conséquent alors qu'ils ont à cœur la réussite de leurs élèves. Il fut un temps où l'élève était au centre de notre système éducatif ... Le Sgen-CFDT n'est pas nostalgique et est un syndicat réformiste, cela ne veut pas dire pour autant que les réformes doivent se faire à marche forcée et s'éloigner de notre objectif premier qui est la réussite scolaire et/ou personnelle de nos apprenants.

Mais revenons au local et à l'objet de ce CTSD :

tout d'abord, nous ne nous plaindrons pas de l'augmentation des Emplois Temps Plein en Accompagnants des Elèves en Situation de handicap qui correspondent à la réalité de la scolarisation de ce public et c'est une bonne chose. Par contre les moyens en assistance éducative sont identiques cependant, nous ignorons le nombre d'ETP en réserve et avons du mal à comprendre en comparant aux données de l'an dernier les moins 4 Emplois Temps Pleins alors que les chiffres de l'assistance éducative restent

de 1051, que ceux des Agents de Prévention et de Sécurité demeurent à 10 ETP et que , seuls, baissent les moyens pour les Maîtres de Demi-pension passant de 7,5 à 4,32 soit 3,18 ETP en moins. Force est de constater au passage que, dans le même temps, encore cette année, les prévisions d'effectifs sont à la hausse : + 450 élèves en lycée et + 287 en collège ! Nous souhaiterions, par ailleurs, connaître les établissements qui seront en travaux cette année scolaire afin de mieux comprendre l'abondement ou le retrait d'ETP en assistance éducative qui concerne 20 EPLE.

Nous n'avons pas non plus à ce jour les documents concernant les postes d'infirmiers, assistants sociaux or nous voudrions connaître le nombre d'établissement de notre département bénéficiant de cette précieuse ressource.

Il y a deux ans, vous nous aviez aussi transmis un document qui présentait les postes d'adjoint, de CPE et de documentaliste dans chaque établissement nous permettant de mieux cerner et comprendre les difficultés rencontrées parfois dans certains EPLE. Serait-il possible de nous le communiquer encore cette année ?

Vous le savez, le Sgen-CFDT appelle de ses vœux la mise en place d'un groupe de travail préalable à ce CTSD afin de partager nos constats et échanger comme nous le faisons dans le cadre de tous les autres CTSD, ceci éviterait ces questions sur les chiffres et les demandes de documents en CTSD ...

Nous ajouterons pour finir que nous tenons à remercier l'ensemble des services pour le travail préalable effectué.

En vous remerciant, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs, de votre attention.

Sylvie HOPKINS, représentante du Sgen-CFDT au CTSD des Yvelines
contact : 78@sgen.cfdt.fr